

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ARENAS®-enzyma

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: j6525_sd

Page 1 de 7

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

ARENAS®-enzyma

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Lessive enzymatique liquide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: JOHANNES KIEHL KG
Rue: Robert-Bosch-Str. 9
Lieu: D-85235 Odelzhausen
Boîte postale: 15
D-85233 Odelzhausen
Téléphone: +49 8134 9305-0 Téléfax: +49 8134 6466
e-mail: info@kiehl-group.com
Internet: www.kiehl-group.com
Service responsable: Notrufnummer für deutsch- und englischsprachige Länder: +49/89/19240
Nationale Notrufnummer für die Schweiz (Tox-Zentrum Zürich): 145
Numéro d'urgence France: INRS: +33 (0) 1 45 42 59 59
Numero d' emergenza Italia: Centro Antiveleni - 20162 Milano: 02/66101029
ETTSZ /Egészségügyi Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat/, 1096 Budapest,
Nagyvárad tér 2. Ügyeleti telefonszám: 476-64-00, 476-64-64
Eesti: Häirekeskuse number: 112 / Mürgistusteabekeskuse number: 16662
Emergency telephone number for all other countries: +49/8134/9305-36

KIEHL Austria GmbH	Perfektastr. 57 / Top 3;	A-1230 Wien	Tel. +43 (0) 1 / 604 99 93
KIEHL FRANCE S.A.R.L.	1, Rue de l'industrie - B.P. 54;	F-67172 Brumath Cedex	Tél. +33 (0) 3.88.59.52.25
KIEHL Italia s.r.l.	Via Michelangelo 29;	I-16036 Avegno (GE)	Tel. +39 / 0185 730 008
KIEHL Schweiz AG	St. Dionys-Str. 33;	CH-8645 Jona	Tel. +41 (0) 55 / 254 74 74
Johannes Kiehl KG	Ganz Ábrahám ucta 4/12,	H-2142 Nagytarcsa	Tel. +36 (0) 1 / 348-08 41

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0) 1 45 42 59 59**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Indications de danger: Xi - Irritant
Phrases R:
Irritant pour la peau.
Risque de lésions oculaires graves.

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1
Mentions de danger:
Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement: Attention
Pictogrammes: GHS07

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ARENAS®-enzyma

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: j6525_sd

Page 2 de 7



Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P280 Porter un équipement de protection des yeux.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

(conforme à 648/2004/CE)

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

tensioactifs non ioniques 15-30%, tensioactifs anioniques 5-15%, savon 5-15%, phosphonates <5%, Polycarboxylates <5%, Azurants optiques <5%, Enzymes, colorants, parfums (Lilial), Agent de conservation (Benzisothiazolinone)

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
500-241-6	i-C13-alkyl polyglycol ether 5-12 EO	10 - 20 %
69011-36-5	Xn - Nocif, Xi - Irritant R22-41	
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318	
500-234-8	Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfated, sodium salts	1 - < 5 %
68891-38-3	Xi - Irritant R38-41-52-53	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H315 H318 H412	
01-2119488639-16		
307-055-2	Sodium C14-17 Sec Alkyl Sulfonate	1 - < 5 %
97489-15-1	Xn - Nocif, Xi - Irritant R22-38-41	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H302 H315 H318 H412	
01-2119489924-20		

Texte des phrases R, H et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Après inhalation

ne présente aucun risque à l'inhalation

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ARENAS®-enzyma

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: j6525_sd

Page 3 de 7

Après contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Faire boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ces informations ne sont pas disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Tout moyen d'extinction possible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ces informations ne sont pas disponibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate.

Préventions des incendies et explosion

Non demandé

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ARENAS®-enzyma

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: j6525_sd

Page 4 de 7

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations ne sont pas disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Non demandé

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide
Couleur: rouge
Odeur: plaisante

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 9,0 K-QP1012C

Modification d'état

Point de fusion: <-0 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: >98 °C

Point de sublimation: non applicable

Point de ramollissement: non applicable

Point d'écoulement: non applicable

Point d'éclair: >60 °C

Inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Dangers d'explosion

Non-explosif

Limite inférieure d'explosivité: non applicable

Limite supérieure d'explosivité: non applicable

Température d'inflammation: >200 °C

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: indéterminé

Propriétés comburantes

Sans rapport

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ARENAS®-enzyma

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: j6525_sd

Page 5 de 7

Pression de vapeur: indéterminé
 Densité (à 20 °C): 1,05 g/cm³ K-QP1012E
 Hydrosolubilité: complètement miscible
 (à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

indéterminé

Coefficient de partage: indéterminé
 Viscosité dynamique: indéterminé
 Viscosité cinématique: indéterminé
 Durée d'écoulement: indéterminé
 Densité de vapeur: indéterminé
 Taux d'évaporation: indéterminé

9.2. Autres informations

Teneur en solide: indéterminé

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas exposer a des températures supérieures à 35 °C.

10.5. Matières incompatibles

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec d'autres détergents ou produits chimiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
69011-36-5	i-C13-alkyl polyglycol ether 5-12 EO				
	par voie orale	ATE	500 mg/kg		
97489-15-1	Sodium C14-17 Sec Alkyl Sulfonate				
	par voie orale	ATE	500 mg/kg		

Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ARENAS®-enzyma

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: j6525_sd

Page 6 de 7

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12.2. Persistance et dégradabilité

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées. Les tensioactifs présents dans le produit sont conformes aux exigences du Règlement relatif aux détergents N° 648/2004/CE.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ces informations ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Ces informations ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ces informations ne sont pas disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Ces informations ne sont pas disponibles.

Information supplémentaireAprès neutralisation, les composants organiques peuvent être biodégradés dans une station d'épuration. Demande Chimique en Oxygène (DCO) 1048 mg O₂/g**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Vider soigneusement les bidons. Ne pas verser des restes de produits en grande quantité dans la canalisation.

Code d'élimination des déchets-Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

Code d'élimination de déchet-Résidus

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

L'élimination des emballages contaminés

Nettoyer le récipient avec de l'eau. Retourner les conditionnements nettoyés pour recyclage.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ARENAS®-enzyma

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: j6525_sd

Page 7 de 7

14.4. Groupe d'emballage: non applicable**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT: non**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non demandé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

Information supplémentaire

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE****Information supplémentaire**

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2 / 3 / 9

Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

- | | |
|----|---|
| 22 | Nocif en cas d'ingestion. |
| 38 | Irritant pour la peau. |
| 41 | Risque de lésions oculaires graves. |
| 52 | Nocif pour les organismes aquatiques. |
| 53 | Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

- | | |
|------|--|
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)